



Parlement jurassien  
Groupe parlementaire PDC-JDC

Question écrite

No 3090

### Combien coûtent les embouteillages jurassiens ?

Des études démontrent que les embouteillages ne sont pas seulement une perte de temps, mais aussi d'argent. L'une d'entre elles, menée par la Confédération, précise que les coûts engendrés par les embouteillages s'élevaient à 1,9 milliard de francs en 2015, ce qui représente une augmentation de 7% par rapport à 2010.

En complément, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) détaille que les coûts liés au temps perdu par les automobilistes à l'arrêt étaient de 1,2 milliard de francs en 2015 (augmentation de 14% par rapport à 2010) et que ce montant est depuis lors en constante augmentation (+4% en 2016 et +5% en 2017). A noter l'importance de ce chiffre, car celui-ci est pris en compte dans le calcul de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) et dont 1/3 du produit est redistribué aux cantons.

Dès lors, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- Quel est le montant des coûts occasionnés par les embouteillages dans le canton du Jura et comment celui-ci a évolué sur les 20 dernières années ?
- Quel est le montant reçu par le canton du Jura concernant la redevance RPLP et comment celui-ci a évolué depuis 2008 ?
- Comme le canton du Jura est l'un des 9 cantons à ne pas posséder explicitement de règlement concernant l'affectation des produits de la redevance RPLP, le Gouvernement peut-il nous indiquer les domaines de son utilisation sur notre territoire et si une part est redistribuée aux communes ?
- A terme, est-il prévu de réglementer l'affectation des produits de la redevance RPLP dans le canton du Jura ?

Par avance, nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 24 octobre 2018

Pour le groupe PDC-JDC

Theurillat Stéphane

*(Handwritten signatures and names in blue ink)*  
V. Zechmann  
J. Sudz  
P. Choffe  
Theurillat Stéphane  
B. Bräuer  
S. B. ...